

En cas d'urgence, êtes-vous prêts ?

Nous invitons tous les citoyens à télécharger l'application d'urgence de la municipalité. La Ville de Rivière-du-Loup et plusieurs autres municipalités de la région se sont aussi dotées de cette plate-forme.

L'application d'urgence Echo permet d'obtenir en temps réel des renseignements pour toute situation d'urgence potentielle.



Télécharger l'application **IdSide-ECHO** sur votre téléphone intelligent et/ou tablette via l'App Store d'Apple ou le Google Play Store et activer l'abonnement aux alertes pour Cacouna et Rivière-du-Loup. Grâce à cette application, vous serez informés, en temps réel, des situations à risque, des entraves et des avis publics touchant la sécurité civile de votre Municipalité.



Trousse d'urgence

Si la situation exige que vous restiez à la maison, vous devrez peut-être subvenir à vos besoins de première nécessité dans l'attente des secours ou du rétablissement des services essentiels. Il est donc important de préparer **une trousse d'urgence**, c'est-à-dire d'avoir en tout temps chez vous les articles suivants :

- Eau potable - 2 litres par personne par jour
- Nourriture non périssable - provisions pour au moins 3 jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles - piles de rechange
- Lampe de poche - piles de rechange
- Trousse de premiers soins - bandages adhésifs, compresses de gaze stériles
- Ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques
- Chandelles
- Briquet ou allumettes




ECHO



Téléchargez dès maintenant et GRATUITEMENT l'application qui vous tiendra au courant de toute situation d'urgence potentielle
Contactez votre municipalité pour toute questions

Semaine de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2023.



DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023
LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
#JPS2023

Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) sont une invitation à tous les acteurs de la société à faire partie du mouvement d'engagement pour valoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative au Québec. La 3^e semaine de février correspond à un moment névralgique dans l'année scolaire où une baisse de motivation et de persévérance peut survenir chez les jeunes.

Que vous soyez parents, enseignants, éducateurs, employeurs, intervenants en milieux scolaires, personnels de soutien ou que vous œuvriez au sein d'organismes communautaires, vos gestes et votre présence bienveillante multiplient incontestablement les possibilités de réussite de chaque enfant et adulte aux études.

Vous êtes ces visages familiers et réconfortants qui donnent des ailes à nos jeunes et les amènent à persévérer. Ceci se matérialise d'ailleurs autour de petits gestes concrets et porteurs du quotidien, qui lèveront les obstacles à leur réussite éducative :

- Offrir de l'aide;
- S'intéresser à ce que le jeune vit à l'école et être à l'écoute;
- Lui faire vivre ses premiers succès dans une activité parascolaire;
- Suggérer des outils pour bien gérer le temps consacré aux études, aux loisirs et au travail;
- Encourager la poursuite des études jusqu'à l'obtention du diplôme ou de la qualification visée;
- Rassurer de manière positive.



Restons engagés et mobilisés dans ce mouvement bienveillant et collectif que sont les Journées de la persévérance scolaire. Continuons à faire ce que nous faisons le mieux pour nos jeunes : apporter notre contribution. Car bien entourés, ils peuvent tous persévérer.

Saviez-vous que l'Écocentre de Rivière-du-Loup était maintenant ouvert durant l'hiver ?

NOUVELLE ADRESSE
**35 rue Henry-
Percival-Montsarrat**

NOUVEAUX HORAIRES
**Lundi et samedi
de 8 h à 15 h**

N'oubliez pas de trier vos matières
avant d'arriver à l'écocentre.



Bonne nouvelle ! Il n'est plus nécessaire d'attendre l'arrivée du printemps pour se départir de nos objets désuets et matières résiduelles. Les nouvelles installations de l'Écocentre sont ouvertes 2 jours par semaine pendant la saison hivernale. L'Écocentre est maintenant situé dans le parc industriel à Rivière-du-Loup (quartier Saint-Ludger – accès par le chemin des Raymond). Prendre note, que pour des raisons de sécurité, le site est fermé lors des tempêtes de neige.

Petit rappel concernant les bacs de matières résiduelles.

L'entreprise responsable de la cueillette des matières résiduelles sur notre territoire, nous mentionne que depuis le début de l'hiver, plusieurs citoyens n'apportent pas leur bac à déchets au bord du chemin, la veille de la collecte. Ils procèdent à la dernière minute, le matin même, au moment où ils entendent le camion passer dans leur secteur. Nous vous rappelons que notre règlement prévoit que les bacs doivent être toujours déposés en bordure de rue la veille de la collecte pour être certain de ne pas manquer le ramassage et éviter au camionneur de devoir repasser dans un secteur.

Présence de l'inspectrice en bâtiment et environnement au bureau municipal.

Prendre note que Mme Chloé Dumais est de retour au travail depuis quelques semaines. Pour le reste du mois de février, vous pouvez la contacter tous les mardis entre 9h et 16h30 pour faire une demande de permis ou pour toutes autres questions touchant la réglementation en urbanisme. À partir du mois de mars, elle sera également présente tous les jeudis en après-midi. Il est préférable de prendre rendez-vous à l'avance ou de laisser un message dans sa boîte vocale au 418-867-1781 poste #6.

